

Compléter les templates des RTS de SFDR : articles 8 et 9



DURÉE
1/2 JOUR
3,5 HEURES

OBJECTIFS

- Maîtriser les grands principes du règlement SFDR
- Être en mesure de rédiger efficacement les templates des RTS de SFDR
- Être à jour des dernières évolutions de la réglementation SFDR

PROGRAMME

Sont visés uniquement les fonds d'investissement relevant de l'article 8 et article 9 SFDR

- Rappel des notions et des principes généraux
- Complétude des sections des modèles d'informations (ou template) précontractuelles des fonds classés article 8 et article 9 SFDR
- Complétude des sections des modèles d'informations (ou template) périodiques des fonds classés article 8 et article 9 SFDR
- Exigences en matière d'information sur le site internet par fonds classés article 8 et article 9 SFDR



INTERVENANTE

France VASSAUX
Partner, *Simmons & Simmons*



PUBLIC VISÉ

Responsable ESG, direction juridique, secrétaires généraux, personnes en charge des levées de fonds de société de gestion de portefeuille, toutes personnes travaillant au sein d'une société de gestion.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.



LES + PÉDAGOGIQUES

Une approche résolument opérationnelle.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Participants : 16 maximum
- Lieu et horaires : Paris – 9h00/12h30
- Bulletin d'inscription sur www.franceinvest.eu

TARIFS

749 € HT* / 649 € HT**

(*) Tarifs pour les non membres France Invest
(**) -15 % pour les membres France Invest



RENSEIGNEMENTS

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu